

# Notre-Dame : Macron va-t-il pouvoir remplacer les inestimables vitraux de Viollet-le-Duc

écrit par Monique B | 12 juillet 2024



Lors de sa visite du chantier la semaine dernière, Emmanuel Macron a annoncé la dépose des vitraux XIX<sup>e</sup> de six chapelles et leur remplacement par des créations contemporaines. *AFP / SARAH MEYSSONNIER, Le Figaro*



Lors de sa visite du chantier la semaine dernière, Emmanuel Macron a annoncé la dépose des vitraux XIX<sup>e</sup> de six chapelles et leur remplacement par des créations contemporaines. AFP / SARAH MEYSSONNIER, Le Figaro

**En décembre 2023, nous tirions la sonnette d'alarme avec nombre d'amoureux de Notre-Dame et de notre histoire :**

[...]

**Et voici l'heure des reconstructions et... des inventions délirantes des Macron, qui n'ont de cesse de remplacer les "vieilleseries" estampillées de qualité par le temps par des saloperies inventées par des artistes ou pseudo-artistes dans l'air du temps, snobs ou dégénérés, peut-être talentueux, certes, mais pourquoi arracher à Notre-Dame ses vitraux en excellent état, de Viollet-le-duc ??? Au nom de quoi ? Snobisme ? Désir de détruire tout ce qu'il peut de Macron ? Désir de faire connaître un copain de Macron ? Tout est possible. Or, rien ne le justifie, comme le dit Didier Rykner qui a initié une pétition sur le sujet : «*Les vitraux n'avaient pas été touchés par l'incendie et sont classés monument historique au même titre que le monument*» ; [le Figaro](#) ajoute : *Bien que classées, les verrières actuellement en place -qui ont d'ailleurs été restaurées depuis l'incendie-***

seraient démontées et exposées dans un [futur musée de l'œuvre](#), dédié à l'histoire de la cathédrale. Il suffit, pour cela, que l'État qui est propriétaire des murs, le décide, la seule condition étant qu'il ne les détruise pas. Quant à les exposer, Didier Rykner ajoute «c'est absurde, car ces verrières n'ont d'intérêt qu'in situ, en tant qu'élément à part entière de l'architecture».

**Vendredi dernier, donc, Macron visitait Notre-Dame**, et au détour de sa promenade, passant négligemment devant les vitraux XIXème de 6 chapelles sur 7, a annoncé leur remplacement. A la poubelle, Viollet-le-duc ! A la poubelle, une partie du patrimoine des Français ! Et tout cela pour pour "porter «la marque du XXIe siècle»". L'idée avait été émise il y a quelque temps, et n'avait pas été retenue devant les protestations. Macron, unilatéralement, vient d'y revenir... A la poubelle, oui, car qui ira voir spécifiquement ces vitraux exposés dans un autre lieu ???? A quoi vont-ils servir ?

**Notre pauvre Notre-Dame n'en demandait pas tant... qui reçoit plus de touristes que de croyants.** C'est peut-être une façon de dégoûter les touristes, histoire de pouvoir un jour ou l'autre remplacer notre pauvre église par une mosquée comme dans le livre de **Elena Tchoudinova**, *La mosquée Notre-Dame de Paris, année 2048* ?

**Macron prétend** répondre à une demande de Mgr Ulrich, l'archevêque de Paris ; **il en a menti**, c'est lui qui a demandé à l'archevêque de lui envoyer la dite lettre...

**Il a aussi menti** en affirmant que la chose aurait été décidée par la Commission du patrimoine et de l'architecture... qui n'a jamais abordé le sujet ! Du Macron tout craché.

*Ces vitraux en grisaille, quoique fort simples et purement décoratifs (ill. 4), font partie d'un programme élaboré par Viollet-le-Duc répondant à des objectifs précis, qui*

*correspondent par ailleurs à une étude historique poussée faite par l'architecte. En installant dans le chœur haut des vitraux figuratifs, dans le déambulatoire des vitraux « légendaires », dans les transepts les apôtres, les prophètes, les évangélistes, les rois de Juda et des anges et, enfin, dans la nef, des grisailles, Viollet-le-Duc expliquait que « cette disposition est conforme autant qu'on peut en juger par le laconisme des textes, à ce qui existait avant la destruction des verrières en 1758. Avec ce programme et les essais, il sera facile, au moins possible, d'arriver à un ensemble complet et harmonieux surtout si le travail est réparti à chaque artiste en fonction de son talent »*

<https://www.latribunedelart.com/notre-dame-le-musee-de-l-oeuvre-en-bonne-voie-les-vitraux-de-viollet-le-duc-menaces>

<https://www.latribunedelart.com/la-tribune-de-l-art-lance-une-petition-pour-la-sauvegarde-des-vitraux-de-notre-dame>

<https://resistancerepublicaine.com/2023/12/13/macron-veut-me-tuer-les-vitraux-de-notre-dame/>

**Apparemment, l'absence de majorité macronienne à l'Assemblée ajoutée au veto de la CNPA et au rappel de la Charte de Venise pourraient avoir ébranlé les décideurs....**

**Croisons les doigts pour que le diabolique échoue dans cette oeuvre supplémentaire de démolition de notre pays.**

Des vitraux contemporains orneront-ils les fenêtres de Notre-Dame de Paris ? Ce projet avait été annoncé par Emmanuel Macron début décembre 2023, mais avait très rapidement provoqué une levée de boucliers dans le domaine de l'art. Dans la foulée, une **[pétition](#)** lancée par le site **La Tribune de l'art**, sur **Change.org** – et qui recueille

**aujourd'hui plus de 141 000 signatures** – avait trouvé écho auprès des amoureux du travail de Viollet-le-Duc. « **Les vitraux n'avaient pas été touchés par l'incendie et sont classés monument historique au même titre que le monument** », plaidait l'auteur de la pétition, Didier Rykner.

Les membres de **la CNPA** (Commission nationale du patrimoine et de l'architecture) se sont également appuyés sur des rapports rédigés par l'inspection générale des monuments historiques et de l'historien de l'art Alexandre Gady. **Selon nos confrères, ces rapports se basent sur plusieurs principes contenus dans la Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments, également appelée Charte de Venise.** Elle recommande de ne pas détruire des éléments classés monument historique pour les remplacer par des éléments contemporains. **Le vote de la CNPA n'est certes que consultatif, mais il pourrait jeter un coup aux velléités du ministère de la Culture.**

Défenseur du projet dans un premier temps, Monseigneur Ulrich, l'archevêque de Paris, avait pris ses distances avec ce projet. **Le Figaro indique même que la ministre de la Culture, Rachida Dati, avait sélectionné cinq candidats parmi les artistes intéressés par la création de ces vitraux, mais le choix réalisé dans l'entre-deux tours des législatives, n'avait pas été rendu public.** Le prototype devait être présenté pour la réouverture de la cathédrale le 8 décembre prochain. **Ce veto du CNPA, ainsi que le futur changement de gouvernement, pourraient avoir raison du projet.**

[Le JDD](#)

<https://www.fdesouche.com/2024/07/11/notre-dame-de-paris-larcheveque-de-paris-laurent-ulrich-et-emmanuel-macron-annoncent-que-six-vitraux-datant-de-viollet-le-duc-vont-etre-replaces-par-des-vitraux-contemporains/>

